

Démarche de prévention de l'illettrisme sur la région Nord-Pas-de-Calais
Institut d'Orthophonie « Gabriel Decroix » - LILLE
Association ARREO
D. CRUNELLE

(Orthophoniste, Docteur en Sciences de l'Education et Directeur de l'Institut d'Orthophonie de LILLE)

L'Institut d'Orthophonie de Lille s'est engagé avec l'ARREO (Association Régionale pour la Recherche En Orthophonie) dans différentes démarches de prévention de l'illettrisme. Ces actions s'inscrivent toutes dans un partenariat établi avec les différents professionnels impliqués : enseignants, formateurs, professionnels de la Petite Enfance, orthophonistes, médecins généralistes, pédiatres, médecins scolaires et de PMI et quand c'est possible, parents et familles.

Ces actions vont de la toute petite enfance à l'âge adulte, considérant la prévention au sens large : mise en place d'actions dès le repérage d'une difficulté ou d'un facteur de risques, aides tout au long de la vie pour limiter les difficultés et les surhandicaps.

Elles s'organisent avec de multiples partenaires institutionnels ou associatifs et en particulier avec :

- le Rectorat qui a mis en place un groupe de lutte contre l'illettrisme,
- les Inspecteurs d'Académie du Nord et du Pas-de-Calais et les inspecteurs de circonscription avec lesquelles nous avons travaillé,
- la médecine scolaire et de PMI,
- le groupe de pilotage de l'association ARREO,
- le GRETA de Calais qui s'est engagé dans un travail de re-médiations adaptées pour les personnes illettrées présentant des troubles de nature dyslexique ou dysphasique.
- la Municipalité de Tourcoing qui s'est engagée dans une démarche de formation de tous ses professionnels de la Petite Enfance,
- les associations de parents comme l'APEDYS ou Avenir Dysphasie,
- l'URCAM du Nord-Pas-de-Calais (Union Régionale des Caisses d'Assurance Maladie) qui s'est fixé comme un objectif prioritaire le repérage de troubles du langage chez le jeune enfant et l'aide à la prise en charge,
- la DRASS qui a instruit certains de nos dossiers dans le cadre d'un Programme Région Santé, et le Conseil Régional du Nord-Pas-de-Calais.

Présentation générale des actions entreprises :

1/ Concernant la Petite Enfance, la Municipalité de Tourcoing a souhaité que tous ses professionnels de la Petite Enfance (crèches, halte garderie, assistantes maternelles...), environ 70 personnes, bénéficient d'une formation en petits groupes. Les échanges ont été particulièrement intéressants, d'autant que toutes les professions et toutes les structures étaient représentées. Une suite devrait être donnée par l'élaboration d'un matériel ressources pour la stimulation du langage des jeunes enfants, et pour favoriser l'implication parentale.

2/ Ecoles maternelles : les actions entreprises en écoles maternelles visent à aider les enseignants à identifier les enfants en sévère difficulté de langage (troubles spécifiques ou retard avéré) et ceux que nous qualifierons d'enfants « fragiles », essentiellement enfants de milieu socioculturel défavorisé ou vivant dans un milieu carencé qui ne leur permet d'élaborer le langage élaboré nécessaire aux apprentissages scolaires.

Nos objectifs sont :

- Apporter à tous ces enfants à l'école une pédagogie différenciée pour leur éviter l'échec scolaire.
- Amener les enseignants et les professionnels de rééducation à travailler en concertation pour les enfants concernés.

Une première action s'est organisée autour d'une recherche-action menée dans 16 écoles du Nord-Pas-de-Calais de secteurs difficiles. Elle a consisté en un dépistage de difficultés, une orientation des enfants qui en relevaient vers les suivis orthophoniques, et une pédagogie différenciée à l'école menée en concertation orthophonistes-enseignants ciblant en particulier les enfants « fragiles ». Elle a prouvé son efficacité en particulier, pour les enfants « fragiles », sur le plan de l'enrichissement morphosyntaxique et des capacités de prise de parole et d'écoute (annexe 1).

A l'issue de cette démarche, s'est engagée une formation de formateurs qui vise à créer des équipes ressources pluri catégorielles dans les différentes circonscriptions. Six circonscriptions ont été ciblées, cinq pour le bassin Lille-Ouest, une sur le secteur de Valenciennes. Des équipes composées d'Inspecteurs de l'Education Nationale, d'enseignants, de membres RASED, de psychologues scolaires, d'orthophonistes de secteur, de conseillers pédagogiques, de médecins scolaires, de médecins et d'infirmières de PMI, d'enseignants de l'IUFM se sont impliquées dans une formation interactive : six sessions de deux jours entrecoupées d'un travail en inter sessions dans les écoles ciblées.

En 2005-2006, cette formation de formateurs s'est élargie à 10 circonscriptions (annexe 2).

3/ Action en collèges : De nombreuses formations de type FIL (Formation à Initiative Locale) ont été organisées pour les enseignants de collèges visant :

- à les aider à mieux identifier les élèves dyslexiques-dysorthographiques, dyspraxiques ou dysphasiques qu'ils accueillent dans leurs classes,
- à sortir de l'amalgame trop souvent fait entre ces enfants et ceux qui ont des difficultés globales d'apprentissages et à fixer des objectifs pédagogiques et des modalités de pédagogie différenciée claires pour chacune des populations.

Un protocole de passation individuelle est proposé aux enseignants pour les aider à repérer les origines des difficultés des élèves mais surtout les « facilitateurs » pédagogiques qui pourraient aider ces élèves à réaliser les apprentissages disciplinaires.

- Un groupe-recherche composé de principaux de collèges, d'enseignants, d'orthophonistes, de conseillers d'orientation, de médecins scolaires s'est aussi constitué et devrait bientôt publier l'ouvrage collectif qui résulte de ses réflexions.

- Enfin, une formation de formateurs a également été proposée, là encore, pour créer des équipes ressources de secteurs composées des mêmes catégories professionnelles. Elle s'organise sur 6 jours de formation, répartis sur l'année scolaire, un travail de réflexion et de mise en pratique est mené en intersessions (annexe 3).

4/ Repérage des troubles de nature dyslexique ou dysphasique chez les personnes illettrées : une action de coordination entre les orthophonistes de secteur et les formateurs du GRETA de Calais s'est mise en place visant à aider les personnes illettrées présentant des troubles spécifiques à s'engager dans la remédiation et à former les formateurs pour une prise en charge plus ciblée.

Ces différentes démarches s'enrichissent de journées de formation à thèmes qui permettent d'informer sur les réalisations, de sensibiliser les différents professionnels et les familles.

On peut souligner les progrès majeurs réalisés ces dernières années dans le cadre du développement de partenariats, de démarches de prévention et d'aides ciblées pour tout ce qui touche à la maîtrise du langage oral et écrit. La publication de textes officiels, ministériels et rectoraux donne un appui pour développer ce type d'actions pluricatégories. On commence ainsi à mieux cerner la spécificité et la complémentarité des rôles de chacun des partenaires, qu'il s'agisse des différents professionnels ou des parents.

Quel que soit l'âge de l'enfant repéré en difficulté, il apparaît essentiel de lui apporter une aide qui correspond à ses difficultés :

- pour aider le plus grand nombre à maîtriser les apprentissages fondamentaux : parler, lire, écrire, compter mais en admettent aussi qu'il faut accepter d'y renoncer, partiellement au moins, pour les enfants présentant un trouble spécifique.

Ainsi, l'enfant dysphasique n'accèdera pas au niveau de langage oral qui correspond à ses capacités cognitives, l'enfant dyslexique – dysorthographique maintiendra ses difficultés à lire et à écrire. Pour autant, ces enfants peuvent, si l'approche pédagogique est adaptée, réaliser les apprentissages disciplinaires qui leur permettront de réussir leur scolarité et de s'inscrire dans un projet professionnel correspondant à leurs compétences et motivations, si :

- on leur propose, en classe, une pédagogie de contournement, élaborée à partir des facilitateurs qui conviennent à un élève ou à un groupe d'élèves : pédagogie à l'oral pour certains, simplification des consignes ou cadre structuré pour d'autres... ,
- on vise à limiter leurs déficits en groupes de remédiation, en renforçant leurs compétences, en les aidant à repérer leurs stratégies d'apprentissages, à développer leurs compensations,
- on cherche à impliquer les familles ; écouter leurs difficultés du quotidien, les aider à les assumer (photocopies, enregistrements de synthèses de cours, aménagements d'emplois du temps, cahiers de textes lisibles...), restaurer leur rôle de premiers éducateurs, et valoriser les efforts de leurs enfants.
- on développe et structure les partenariats entre enseignants, équipes de médecine scolaire et de PMI, conseillers d'orientation, orthophonistes et autres rééducateurs afin de repérer les élèves qui relèvent d'aides rééducatives, bâtir en temps utile les dossiers d'aménagements pédagogiques et d'examen, favoriser les rencontres pour cibler en rééducation les domaines qui perturbent les apprentissages scolaires et faciliter le transfert des acquis rééducatifs sur ces apprentissages.

Il devient essentiel de croiser regards et compétences, de respecter chaque enfant dans sa différence pour l'aider à se construire et ainsi lui éviter l'exclusion systématiquement liée à l'illettrisme.